



## CENTRE DE LOISIRS LA PERENNITE EN QUESTION

### - commentaires, analyse et propositions de SUD Santé Henri MONDOR -

Depuis la main mise du syndicat Force Ouvrière par l'entremise de sa secrétaire, qui a pris soin d'écartier l'auto-organisation des parents, Isabelle et Madalena, ainsi que de SUD, nous maintenant tous dans l'ignorance d'initiatives (soi-disant prises en intersyndicale), la mobilisation, ce ne pouvait être autrement, cherche un second souffle, faute de perspectives honnêtes et sérieuses. De réunions en réunions, les parents et leurs enfants sont baladés au gré des humeurs de Madame. Pourtant l'ultimatum reste d'actualité et la date fatidique du 31 décembre se rapproche. Jusqu'à présent il nous faut nous contenter du seul maintien des Contrats à Durée Déterminés pour la fin de l'année, maigre consolation n'est-il pas ?

### Propositions de M. Malherbe soumises à l'arbitrage de Mme Orio :

- Halte scolaire supprimée.
- Passage de 90 places à 85.
- Plus de commission de dépannage.
- Alternance des week-ends sur Chenevier & Mondor.
- Contractuels pérennisés mais payés sur la base de 50% au lieu de 58% soit une perte de +/- 90 €, cela est énorme lorsque l'on connaît leur niveau de rémunération.

En commission de surveillance le vendredi 16 octobre, les parents interpellaient Mme Orio, qui leur répondit qu'elle attendrait, pour se prononcer définitivement sur le dossier, la fin d'un cycle de négociation au niveau central, et en particulier sur le **Cheque Emploi Service Universel**, négociations qui sont loin d'être terminées, et de manière générale, ne répondront pas à la demande des personnels.

***Les parents sont opposés à ces propositions,  
ils revendiquent le maintien de la structure actuelle du centre de loisirs.***

Il est plus qu'illusoire de croire que c'est localement que nous aurons satisfaction. Pour maintenir la pression, il nous faut continuer à médiatiser toujours et encore l'abandon par l'A.P.-H.P. de pans entiers de sa politique social: formation continue, promotion professionnelle, logements, centres de loisirs, et demain...on peut en être certain, les crèches ! Le discours de notre Directeur Général est très clair là dessus, l'institution doit se recentrer sur le cœur de nos métiers, à savoir le patient, et acter l'abandon de tout ce qui relève en l'occurrence de l'accompagnement de ses personnels, essentiel pourtant dans l'organisation de l'hôpital public.

C'est aux personnels de prendre les choses en main, en créant un Comité de Sauvegarde du Centre de Loisirs de l'hôpital Henri Mondor, en allant crier, haut et fort leur mécontentement, avec leurs enfants, sous les fenêtres de la direction générale de l'A.P.-H.P.

**Halte au blabla, de l'action, toutes & tous devant l'avenue Victoria pour la victoire finale.**